

# MANIFESTE POUR LA RECONQUÊTE D'UNE ÉCOLE QUI INSTRUISE

## Lettre aux signataires adoptée lors de la deuxième rencontre nationale du 14 octobre à Marseille.

Réunis ce samedi 14 octobre, nos échanges ont permis de confirmer toute l'actualité du *Manifeste pour la reconquête d'une école qui instruit* adopté en mars 2016 et contresigné à ce jour par 1120 signataires.

Nous avons établi qu'à la faveur du consensus que nous avons dénoncé, consensus à l'œuvre depuis l'avènement de la Vème République, la destruction de l'école qui instruit se poursuit. L'intervention de Lorenzo Varaldo, directeur d'école italien engagé dans la défense de l'école dans son pays, met en lumière la place des directives européennes qui impulsent, en Italie comme en France, les mesures de démantèlement de l'École comme institution nationale, laïque, qui instruit.

Le gouvernement actuel, s'appuyant sur ce qui a été fait par les précédents gouvernements, a ainsi annoncé vouloir :

- renforcer la régionalisation de l'Éducation nationale ;
- donner une plus grande autonomie aux établissements dans tous les domaines, y compris le recrutement des enseignants par le chef d'établissement ;
- laisser les collectivités territoriales décider de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire, avec possibilité de revenir sur la réforme des rythmes scolaires, et avancer vers une école plus ouverte aux parents, aux bénévoles et aux associations ;
- poursuivre l'école inclusive, c'est-à-dire l'intégration systématique des élèves en situation de handicap dans les classes ordinaires, sans tenir compte de leurs besoins spécifiques ;
- détruire les diplômes nationaux, en commençant par le bac et instaurer la sélection à l'entrée en université après celle en entrée en master de 2016.

La suppression de 160 000 « contrats aidés », jugés « *extrêmement coûteux pour la nation* », outre la violence de la mesure pour ces salariés précaires payés une misère, perturbe parfois gravement le fonctionnement des établissements et la sécurité des élèves, comme en témoignent les mouvements en cours pour leur maintien.

\*\*\*

Nous avons également pointé du doigt la volonté du gouvernement de poursuivre, comme ses prédécesseurs la construction d'un consensus à travers les "concertations" pour mettre en œuvre ces contre-réformes.

Auditionné par la commission des affaires culturelles et de l'Éducation le 3 octobre, le ministre Blanquer a ainsi annoncé l'ouverture dès le mois d'octobre 2017 de deux concertations. L'une dans le but "*d'engager au début de l'année 2018 une réforme qui aboutira à un nouveau baccalauréat en juin 2021*", avec "*pour grands principes : un contrôle final portant sur quatre matières et un contrôle continu sur les autres matières*".

L'autre, qualifiée de "*sujet d'union nationale*", sur "*la voie professionnelle, du CAP au BTS*" pour "*rendre l'enseignement professionnel très attractif et très adapté au XXIème siècle* ». C'est dans un même objectif que les ordonnances font voler en éclats le code du travail et les garanties collectives qui protègent les salariés et que sont détruits l'école qui instruit et les diplômes nationaux : livrer la classe ouvrière et la jeunesse à l'exploitation capitaliste.

\*\*\*

Cette deuxième conférence, dans le théâtre populaire du Toursky, a également permis de faire le lien entre la défense de l'école et celle de la culture. Les choix politiques et budgétaires gouvernementaux détruisent

la culture. Aujourd'hui, tout spectacle doit être « rentable », ce qui appauvrit la création artistique et remet en cause le statut des artistes.

\*\*\*

- Considérant que l'école n'a jamais été autant en danger et qu'est plus que jamais d'actualité l'alternative posée dans le *Manifeste* : ou bien une école qui transmet les connaissances, qui instruit et émancipe, ou bien une école des compétences, de la déqualification et de l'exploitation ;

- Persuadés que les positions développées par le *Manifeste pour la reconquête d'une école qui instruit* et par l'*Appel pour stopper l'inclusion scolaire « sauvage » pour rendre leurs droits aux enfants handicapés* sont largement partagées par de très nombreux enseignants, parents d'élèves, personnels de santé, élus... ;

Nous vous proposons de vous en saisir pour, sous toutes les formes, en faire la publicité et l'utiliser comme instrument de résistance aux plans de destruction de l'école.

Nous vous proposons ainsi d'étendre la campagne de signatures (à faire remonter par mail à [manifestecole@gmail.com](mailto:manifestecole@gmail.com) ou sur le site [manifestecole.fr](http://manifestecole.fr)), de multiplier les initiatives envers les organes de presse locaux, envers les élus, de poursuivre l'implantation du *Manifeste* dans les départements en multipliant les réunions de discussion et d'échange pour, comme le titre le *Manifeste*, "*clarifier les enjeux et aider au mouvement de résistance en cours*".

En outre, conscients de la cohérence des attaques contre l'école publique dans différents pays européens, impulsée par des rapports ou directives européennes, nous décidons de mandater une délégation à la conférence nationale pour la défense de la laïcité organisée en Italie.

\*\*\*

Nous décidons de publier dans le **bulletin n°7** le compte-rendu exhaustif des prises de parole de notre rencontre nationale : il sera disponible auprès des correspondants locaux ou sur le site. Mais sans attendre, vous trouverez avec cette lettre nos deux textes fondateurs.

\*\*\*

Le secrétariat d'animation de ce *Manifeste*, joignable sur ce même mail, est mandaté pour aider à multiplier les initiatives que vous souhaitez prendre, et à faire circuler entre les signataires les initiatives prises.

« *La défense de l'école de la République et de ses principes : une école nationale, laïque et qui instruit, nécessite que ce gouvernement au service de l'Union Européenne et du patronat soit défait ! Elle nécessite d'en finir avec les institutions de la Vème République qui tournent le dos à ces exigences.*

*Il faudra bien que soient prises les mesures d'urgence de sauvegarde des intérêts de la classe ouvrière, et en particulier les premières mesures immédiates pour reconquérir l'école publique et laïque, et abroger dans un même mouvement : la loi de refondation de l'école, les réformes des rythmes scolaires, du collège et la réforme Chatel du lycée, la loi Montchamp de 2005, les lois antilaïques et toutes les lois de destruction de l'école de la Vè République ! »*

Pour tout contact, pour envoyer vos contributions : [manifestecole@gmail.com](mailto:manifestecole@gmail.com)  
Pour signer en ligne, prendre connaissance des premiers bulletins : [manifestecole.fr](http://manifestecole.fr)